Réussir le service civique en France

Contribution à la réflexion menée par Monsieur Luc Ferry. Président du Conseil d'Analyse de la société

Pour contribuer à votre réflexion, je souhaite vous faire part, Monsieur le Président, des observations que j'ai tirées d'une pratique professionnelle de 7 ans dont 2 en matière de conseil en volontariat auprès d'associations, de collectivités locales et de jeunes, des convictions qui m'habitent et des souhaits que je formule pour réussir la greffe du volontariat et du service civique en France.

En effet, je vais plutôt insister sur le caractère opérationnel d'une mise en place réussie d'un service civique, étant entendu que l'utilité d'un engagement volontaire n'est plus à démontrer. Les débats qui ont animés la mise en place du volontariat associatif et du service civil volontaire en 2005 et 2006, ont permis de formuler des réponses justes et appropriées sur la durée de l'engagement, sur les structures éligibles, sur les missions d'accueil ou encore la formation civique... Bref, un grand nombre de questions ont trouvé des réponses correctes. Cependant, l'engagement volontaire, le don de soi et la formation citoyenne ne sont pas appropriées par les acteurs concernés, les jeunes et la population.

Ma note abordera les sujets essentiels et valoriseront ceux qui ont été formulés par le Président de la République dans la lettre de mission qu'il vous a adressée.

1 Le cadre actuel du volontariat doit rester, surtout la formation citoyenne, socle de l'engagement volontaire

En revanche, certains points doivent évoluer :

- Pour éviter l'amalgame avec l'emploi et corrompre l'esprit du volontariat, il est impératif d'enlever toute forme d'emploi aidé comme le fut le CAE sous le dispositif du futur service civique;
- La durée doit être de 6 mois minimum. En deçà, il est trop court pour s'immerger totalement dans sons statut, pour comprendre et valoriser les apprentissages, les rencontres.... Par ailleurs, il doit être fait en une seule fois pour permettre de vivre pleinement une expérience différente de l'emploi. Sans cela, j'ai peur que cela devienne un gadget ;



- Etablir un seuil minimum à l'accueil de volontaires (3 me semble le minimum). Je préconise l'interdiction d'accueillir un seul volontaire (c'est un contre sens avec l'engagement volontaire qui doit repose sur une notion de collectif). Dans le cas de difficultés spécifiques (manque de place, manque de tuteur...), privilégier le recours au dispositif du groupement d'accueil de volontaires (voir point détaillé ultérieurement);
- Simplifier la constitution du dossier administratif pour obtenir l'agrément et réaliser les dossiers administratifs des volontaires en mettant en place un dispositif de saisie en ligne. Ce gain de temps permettrait de renforcer la construction du projet par la structure d'accueil et lui donner du temps pour la recherche de jeunes volontaires. J'observe que la plupart des porteurs de projet s'empêtre dans la rédaction des dossiers administratifs et perde de vue l'essentiel : la construction du projet, la place des volontaires, leurs spécificités, leur management, leur formation....;
- Le nombre de volontariats possibles doit être ramener à 2 ou 3 (actuellement 12 formes sont possibles) et chacun doit disposer des mêmes fondamentaux en terme de droits et de devoirs (actuellement, des différences existent en matière de congés, de tutelle...). Cela permettrait une gestion plus simple, cela renforcerait la communication auprès des jeunes gens et des français ; Dans ma pratique, j'ai identifié trois types de volontariat dont le plus important est celui que j'ai appelé le volontariat de proximité qui permet aux jeunes gens d'agir à l'échelle d'un quartier ou d'une ville ;
- et établir un appel d'offres dans chaque département pour la formation citoyenne ou civique de manière à permettre aux petites structures de bénéficier d'un programme diversifié et de faire participer leurs volontaires à des sessions ouvertes à des jeunes gens provenant d'horizons différents (brassage social et culturel). A ce jour, dans le cadre du service civil volontaire, chaque structure labellisée se débrouille comme elle peut pour bâtir et faire vivre son programme de formation. L'ACSE n'a mis aucun appel d'offres en place, ni recensé les structures capables de mener à bien des formations spécifiques... L'élément central du service civil volontaire a été dévoyé faute de volonté et de moyens financiers.



- <u>2 La mise en place du service civique devra investir dans la communication et la formation pour établir une culture durable du volontariat</u>. Aujourd'hui, ce grand chantier sera nécessaire pour: réussir sa greffe dans la vie quotidienne des français, le rendre compréhensible des jeunes, des structures d'accueil et plus largement des français.
 - Rendre obligatoire une formation au volontariat auprès des agents publics en charge de sa promotion auprès des associations, des collectivités locales... Les formations que j'ai dispensées auprès des agents de la DRDJS d'Ile de France, de la ville de Nogent-sur-Marne leur ont permis de prendre conscience des différences notables entre un volontaire et un salarié.
 - Par ailleurs, il parait souhaitable de proposer une session de formation ou d'information spécifique aux porteurs de projet désireux d'être labellisé (l'objectif est d'instaurer durablement une culture du volontariat dans le Pays). J'ai trop souvent observé des structures incapables de présenter le sens et l'histoire du volontariat à leurs volontaires, les laissant dans l'ignorance totale et les renvoyant aux seules informations du service civil volontaire et du volontariat associatif. Ce manque de connaissances doit être résolu en offrant aux porteurs de projets (associations notamment) des séances d'informations spécifiques que l'organisme en charge du service civique pourrait créer;
 - Il parait indispensable à l'échelle des villes de proposer des réunions de sensibilisation en direction des jeunes en leur faisant rencontrer des volontaires, en réalisant des films qui présentent le cadre du volontariat. Sur Nogent-sur-Marne, une telle démarche a été mise en place avec la Mission locale et a remporté un vif succès.
 - En terme de communication, il serait nécessaire d'inscrire le principe d'une Grande Journée du Volontariat qui permet de sensibiliser la population au volontariat en participant à une expérience particulière. L'association Unis-Cité effectue déjà cette pratique et l'étendre à l'ensemble d'un territoire est un moyen de communication impactant pour sensibiliser les jeunes à la pratique volontaire.

<u>3 Le service civique doit être conçu en priorité comme un moyen de développement social et environnemental des territoires</u> en s'adaptant à leurs problématiques propres (en faire un outil de développement social, humain et environnemental).

- Elaborer un schéma directeur du volontariat sur chaque département de manière à :
 - Etablir un diagnostic des missions d'intérêt général en lien avec les besoins du territoire (la sécurité routière, le don du sang, la pollution...) et dans le respect des politiques mises en place en matière d'emploi des jeunes (éviter la concurrence);
 - Mobiliser les acteurs publics et associatifs, les entreprises, les universités....
 dans l'accueil de volontaires et dans leur participation à la formation
 citoyenne ;
 - Définir une communication précise pour sensibiliser les jeunes, les structures éligibles et la population ;
 - Déterminer le cadre de l'accompagnement des porteurs de projet (formation, tutorat....) et des jeunes volontaires.
- Créer une commission territoriale du volontariat dont les rôles pourraient être à géométrie variable : fixer les missions d'intérêt général les plus importantes du territoire en harmonie avec les mesures liées à l'emploi des jeunes, évaluer les demandes d'agrément, fixer le cadre de la formation citoyenne (les sessions ouvertes à tous, la mobilisation des acteurs du territoire...). Sa composition réunirait des services publics, des collectivités locales, des professionnels du volontariat ... Cela permettrait de garantir la transparence, de diffuser une culture du volontariat, de contrôler des objectifs avec des moyens et de suivre la réalité de la démarche et d'en corriger les écarts.
- I dentifier, à l'échelle de bassins de vie, des thèmes dédiés au volontariat qui dépassent les seuls besoins des structures d'accueil, le plus souvent, soumises à des contingences difficiles pour maintenir leurs propres emplois. Cela permettrait de lutter contre la fraude à l'emploi (beaucoup de jeunes ne font pas la différence entre le volontariat et l'emploi) et de respecter le volontariat (les statuts salarié-volontaire sont très proches);
- Soutenir les structures (notamment associatives) dans la construction et la mise en place de leurs projets de volontariat. En 2 ans, j'ai accompagné plus d'une vingtaine de structures au travers du dispositif du service civil

volontaire dont 80 % d'associations. Elles peinent à considérer le volontaire comme une ressource très différente du salarié. La formation, l'échange, le conseil sont fondamentaux pour réussir à donner une place au volontaire dans des organisations qui n'en ont pas l'habitude. Je propose que des aides financières soient octroyées (chèque conseil au travers, notamment, des Dispositifs locaux d'Accompagnement) pour permettre aux porteurs de projets d'être conseillé, aidé, guidé dans leur projet et leur permettre d'acquérir les connaissances, les méthodes et les outils pour mener à bien leur projet et s'approprier une culture opérationnel du volontariat ;

- Rendre possible le groupement d'accueil de volontaires (sur le mode des groupements d'employeurs) et ainsi permettre aux petites associations de bénéficier d'un groupe de volontaires qu'elles partageraient avec d'autres dans une logique globale et territoriale. Ce procédé permettrait d'unir des volontaires entre eux, d'éviter l'isolement dans de toutes petites structures et de participer au brassage social et culturel. Par ailleurs, il permettrait de développer le volontariat dans les zones rurales :
- Structurer la formation citoyenne/civique pour rassembler des volontaires de différentes structures, pour mobiliser les forces vives des territoires et réussir les formations actions du volontariat. A l'échelle d'un territoire, il est nécessaire que l'organisme en charge du service civique propose un bouquet de formation diversifié sans laisser chaque structure se débrouillée seule (notamment les petites associations dépourvues de moyens en matière d'ingénierie de formation).

Pour conclure, sachez que je viens d'achever, pour le compte de l'URIOPSS Ile de France, une étude opérationnelle visant à aider les directeurs d'associations de leur réseau à mettre en place un projet de volontariat/service civique viable. Cette étude, financée dans le cadre du Conseil de Développement à la Vie Associative, sera disponible début juin (Si vous le souhaitez, je peux vous en rendre destinataire d'une version pdf).

J'espère que ces observations et ces propositions vous auront été utiles et que votre rapport saura convainquant pour redonner du souffle à l'engagement volontaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes hommages respectueux.

Denis DAVID

